

~~107.21/934.2~~
SAARBRÜCKEN, den 2 Mai 1950

904/030

Monsieur
le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

S t r a s b o u r g

Monsieur le Secrétaire Général ,

Comme suite à ma lettre du 4 avril 1950, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Diète Sarroise a adopté à l'unanimité, dans sa séance de ce jour, la déclaration solennelle ci-jointe me chargeant de donner à votre lettre du 31 Mars une réponse affirmative.

Au nom du Gouvernement de la Sarre, je déclare que la Sarre, en acceptant de devenir Membre Associé du Conseil de l'Europe, reconnaît le Statut du Conseil et qu'elle proclame, en conséquence, sa volonté de respecter les principes fondamentaux et les buts poursuivis par le Conseil de l'Europe tels qu'ils sont rédigés dans l'article 3 et dans le Préambule du statut.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération la plus parfaite.



Hoffmann
(Président du Conseil)